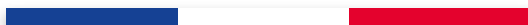




FLORENCE PARLY,
MINISTRE DES ARMÉES



**1 AN D'ACTION
UN PREMIER BILAN**





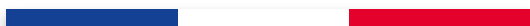
1 AN DE SERVICE, 1 AN D'ACTION



Depuis un an, Florence Parly a engagé de nombreuses transformations au sein du ministère des Armées tout en continuant de mener les missions principales de la défense française : protéger le territoire national, la population et les intérêts de la France, et lutter contre le terrorisme.

Ministre des Armées, Florence Parly s'est fixé comme mission de préparer des armées fortes, modernes, adaptées aux combats de demain – des armées pleinement autonomes, tournées vers l'Europe – et de prôner un lien armée-Nation plus étroit.

Un seul objectif : que la France puisse assumer son rôle et tenir son rang.



1. LUTTE CONTRE LE TERRORISME : DES AVANCÉES CONCRÈTES

« Les djihadistes n'ont jamais eu d'états d'âme, je ne vois pas pourquoi nous en aurions pour eux. »

Florence Parly, Vœux aux Armées, 22 janvier 2018

Dans le but de protéger la France et les Français, la lutte contre la menace terroriste demeure la première priorité du ministère des Armées.

▪ Daech plus affaibli que jamais

Au Levant, Mossoul est libérée, Raqqa est tombée et, avec elle, Daech a perdu la ville symbolique de son prétendu État. En Irak, l'emprise territoriale de Daech a été drastiquement réduite, perdant près de 95 % des territoires sur lesquels il avait l'emprise en 2014. La reconstruction est en cours et l'Irak a tenu des élections législatives le 12 mai 2018.

Pendant, le combat se poursuit : l'ennemi change de méthode, s'adapte et sa propagande se diffuse encore. La France a pleinement joué son rôle au sein de la coalition internationale dans ce combat contre le terrorisme au Levant. Aujourd'hui encore, aviateurs, artilleurs et formateurs français de l'opération Chammal contribuent, au nom de la France, à la lutte menée par la coalition internationale contre Daech au Levant.

▪ Des victoires de Barkhane sur le terrain

Au Sahel, les 4 500 militaires déployés à Barkhane poursuivent le combat contre les groupes terroristes. C'est un combat particulièrement dur, asymétrique, face à des groupes violents. Il exige une activité opérationnelle intense, une détermination et un engagement total des militaires français. Depuis 2014, nos forces ont ainsi mis hors de combat plusieurs centaines de terroristes. Par leurs actions, nos armées contribuent à la sécurité et à la stabilité de la zone, et donc à celles de l'Europe.

▪ La mise en route de la force conjointe G5 Sahel

La France ne perd pas de vue son objectif : l'Afrique doit pouvoir assurer sa propre sécurité. Au Sahel, un grand pas a été réalisé avec la création de la force conjointe G5 Sahel, qui assure désormais ses propres opérations militaires. L'opération Barkhane joue également un rôle de soutien de cette nouvelle force africaine afin d'accompagner sa montée en puissance.

La France a par ailleurs favorisé une mobilisation sans précédent de la communauté internationale en faveur du G5, qui s'élève aujourd'hui à plusieurs centaines de millions d'euros et peut donner à la force conjointe les moyens de ses ambitions opérationnelles et politiques.

2. UN ENGAGEMENT CONSTANT DES ARMÉES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

La protection des Français sur notre territoire national est une mission centrale de nos armées à laquelle des milliers de militaires se consacrent au quotidien. Il s'agit d'assurer d'abord une surveillance de tous les instants de nos approches et, le cas échéant, d'intervenir rapidement.

▪ L'opération Sentinelle rénovée

« Comme toute opération militaire, Sentinelle s'adapte continuellement à l'évolution de la menace pour conserver cette efficacité au service de nos concitoyens. »

Florence Parly, Paris, 13 septembre 2017

En place depuis 2015, l'opération *Sentinelle* est essentielle pour la protection des Français face aux menaces terroristes. L'opération *Sentinelle* protège les Français dans leur quotidien et agit avec courage et vigilance. En octobre 2017, encore, les forces de *Sentinelle* ont neutralisé le forcené qui sévissait gare Saint-Charles.

Le dispositif *Sentinelle* avait néanmoins besoin d'être repensé. En lien avec le ministère de l'Intérieur, le ministère des Armées met en œuvre un dispositif plus flexible, plus réactif et plus imprédictible. C'est la fin des postures statiques et prévisibles de l'opération *Sentinelle*.

Sans baisser la garde, puisque le dispositif concerne toujours 7 000 soldats et jusqu'à 10 000 si besoin, le nouveau dispositif s'articule autour de 3 niveaux :

- un dispositif permanent ;
- un échelon de renforcement planifié adaptable en fonction des événements et des périodes de l'année ;
- une réserve stratégique mobilisable sur décision du Président de la République.

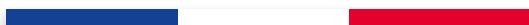
▪ Une action au quotidien pour la souveraineté de la France

Les forces armées assurent au quotidien la souveraineté de la France, de son espace aérien et de ses abords maritimes. La posture permanente de sûreté aérienne peut ainsi intervenir à tout moment dans l'espace aérien français où transitent quotidiennement 11 000 aéronefs. La posture permanente de sauvegarde maritime, quant à elle, permet de lutter contre toutes les menaces susceptibles de venir de la mer (terrorisme, narcotraffic, transports illicites...) et d'agir face aux risques liés à l'activité maritime (accidents de mer, pollution...). La surveillance exercée par les moyens de la Marine nationale s'étend sur 19 000 km de côtes, dont 5 800 en métropole.

▪ Des armées réactives au service de nos concitoyens

Les armées françaises sont présentes et réactives aux côtés des Français, aussi en cas de catastrophe naturelle.

Quand les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ont été très fortement touchées par l'ouragan Irma, les armées ont immédiatement réagi grâce à des renforts depuis la métropole, à l'engagement de toutes les capacités militaires disponibles dans la zone Antilles-Guyane et



en envoyant le BPC *Tonnerre* avec à bord plus de 1000 tonnes de matériel lourd. Au total, près de 2000 militaires ont été engagés dans cette opération pour secourir et répondre aux besoins les plus immédiats des Français de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Cet épisode démontre la pertinence d'un format adapté pour nos forces de souveraineté implantées outre-mer. Dans cette optique, un patrouilleur léger guyanais supplémentaire a été commandé en 2017 pour renforcer les moyens de surveillance et d'action de la zone Antilles-Guyane.

L'engagement auprès des Français en cas de catastrophe naturelle est constant et se voit aussi par les moyens mis en alerte et mobilisés lors des épisodes de crue et d'inondation, et par la participation des Armées chaque été à la prévention et à la lutte contre les feux de forêt.

3. AMBITION 2030 ET LPM :

LES BASES DE LA REMONTÉE EN PUISSANCE DES ARMÉES FRANÇAISES

« Le temps des sacrifices est révolu, le renouveau de nos armées commence. »

Florence Parly, Assemblée nationale, 20 mars 2018

En moins de six mois, le Gouvernement a réévalué l'environnement stratégique de la France et les perspectives d'évolution des menaces. Sur ces fondements, il s'est fixé une ambition pour 2030 : disposer d'un modèle d'armée complet et équilibré et a établi un projet de loi de programmation militaire pour la période 2019-2025 qui constitue la réponse à ces menaces. Ainsi, dans la perspective d'une hausse de l'effort national de défense à hauteur de 2 % du PIB à l'horizon 2025, le projet de loi de programmation militaire est désormais soumis à l'examen du Parlement pour une promulgation à l'été.

▪ La Revue stratégique : une redéfinition de nos enjeux stratégiques

Terrorisme, cyber, renseignement, espace, stratégies des grandes puissances, course à l'armement, conflits asymétriques : la rédaction de la « Revue stratégique », sous la responsabilité d'Arnaud Danjean, député européen, a permis de mener un état des lieux complet des menaces, enjeux et défis auxquels la France fait face.

De la Revue stratégique, deux enjeux fondamentaux s'imposent : la France doit garder son autonomie stratégique et doit disposer d'un modèle d'armée complet et équilibré. C'est l'objectif de la France et le fondement de la loi de programmation militaire : bâtir les armées de demain et garder notre totale capacité d'action.

- **1,8 milliard supplémentaire en 2018 et 295 milliards en 2019-2025 : un effort budgétaire exceptionnel, à la hauteur des ambitions pour nos armées**

« Je n'ai jamais rien lâché sur le budget des armées et ce n'est pas aujourd'hui que ça va commencer. »

Florence Parly, Sénat, 30 novembre 2017

Pour parvenir à donner à la France une défense à la hauteur de ses ambitions, le premier impératif était de mettre fin à la baisse constante des moyens de la défense depuis des décennies. C'est ce à quoi Florence Parly s'est employée dès son arrivée en fonction, permettant :

- un budget 2017 en hausse par rapport au budget 2016 notamment grâce au dégel obtenu de 1,9 milliard d'euros ;
- une hausse de 1,8 milliard d'euros du budget 2018 par rapport au budget 2017 ;
- une loi de programmation militaire avec des moyens exceptionnels : un effort budgétaire de 295 milliards d'euros entre 2019 et 2025.

- **Une loi de programmation militaire qui répare et qui prépare**

Sur des bases budgétaires solides et forts de l'engagement du Président de la République de porter à 2 % le budget consacré à la défense d'ici 2025, Florence Parly, les états-majors et les directions du ministère des Armées ont élaboré en un temps record le projet de loi de programmation militaire 2019-2025. Déjà voté en première lecture à l'Assemblée nationale, le projet de loi est actuellement en discussion au Sénat.

Cette LPM propose donc un modèle d'armée complet et équilibré, capable de remplir ses missions de manière soutenable et dans la durée, à travers une double ambition :

- Ce qui est indispensable aujourd'hui : redonner dès à présent à nos armées et en priorité aux femmes et aux hommes qui les font vivre et agir les moyens de remplir durablement leurs missions.
- Ce qui est nécessaire demain : préparer l'avenir de la défense de la France à l'horizon 2030 et contribuer à construire l'Europe de la défense.

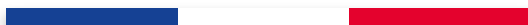
4 axes majeurs structurent la LPM :

- **Une LPM à hauteur d'homme**

La LPM se place à « **hauteur d'homme** », en accordant une attention particulière aux soldats, marins, aviateurs, personnels civils qui servent nos armées ainsi qu'à leurs familles : formation, préparation opérationnelle, petits équipements, paquetage, entraînement, soutien de proximité...

Exemples :

- 100 % des personnels militaires déployés en OPEX seront dotés des nouveaux treillis ignifugés dès 2020 (livraison des premiers 23 000 dès cette année). L'intégralité des forces l'auront à l'horizon 2025 ;



- 55 000 gilets pare-balles du dernier standard, dont 25 000 livrés dès l'année prochaine et 100 % des militaires de la garde nationale équipés dès 2019 ;
- 32 000 tenues de protection NRBC (nucléaire radiologique bactériologique et chimique) livrées en 2020 et près de 165 000 tenues livrées sur l'ensemble de la période 2019-2025 ;
- Près de 43 000 nouveaux casques livrés sur la période 2019-2025 ;
- 530 millions d'euros consacrés au Plan Famille sur la période 2019-2025.

- **Renouveler nos capacités opérationnelles**

La LPM prévoit le renouvellement de nos capacités opérationnelles, pour combler les carences du passé et préparer l'avenir. Des moyens ambitieux sont donc consacrés aux trois armées qui voient chacune leurs équipements profondément renouvelés et leurs capacités les plus stratégiques augmentées.

Exemples :

- Armée de terre : dans le cadre de l'accélération du programme Scorpion, 50 % des nouveaux blindés médians (Griffon, Jaguar et VBMR légers) seront livrés d'ici 2025 ;
- Marine nationale : les 4 premiers sous-marins nucléaires d'attaque Barracuda, les 3 dernières FREMM (Frégate multimission) et les 2 premières FTI (Frégate de taille intermédiaire) seront livrés. 3 frégates légères furtives (de type Lafayette) seront également renouvelées ; le segment des patrouilleurs sera complètement renouvelé (19 bâtiments), y compris outre-mer, pour conforter notre souveraineté dans notre zone économique exclusive ;
- Armée de l'air : 6 drones Reaper armés, le premier système de drones MALE européen, des avions de chasse (28 nouveaux Rafale et 55 M2000D renouvelés), 12 MRTT (avion ravitailleur et de transport stratégique) livrés d'ici 2023 ;
- Cette LPM lance également le renouvellement des deux composantes, océanique et aéroportée, de la dissuasion nucléaire.

- **Garantir notre autonomie stratégique et soutenir l'émergence d'une autonomie stratégique européenne**

La LPM est un engagement pour notre autonomie stratégique avec des moyens accrus pour le renseignement ou la lutte dans le cyberspace. Elle prend le parti de la coopération et de l'Europe.

Exemples :

- Cyberspace : 1,6 milliard d'euros consacrés à la lutte dans le cyberspace, 1000 cybercombattants supplémentaires d'ici 2025 et participation du ministère des Armées à la rédaction de la revue cyber ;
- Renseignement : 1500 nouveaux postes ainsi que 4,6 milliards d'euros d'investissement pour ses équipements (satellites, drones, avions de guerre électronique, etc.) ;
- Espace : livraisons de moyens nouveaux de surveillance et de télécommunication (2 satellites d'observation, 2 satellites de télécommunication, 1 satellite d'écoute) ;
- Coopération internationale : passer de 20 000 à 30 000 militaires d'armées partenaires formés par les armées françaises dans des pays hôtes, et proposer à des partenaires européens de participer à ces actions de formation, pour agir collectivement en amont d'éventuelles crises.

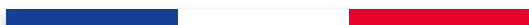
▪ Innover pour faire face aux défis futurs

Cette LPM ouvre la voie à des armées résolument modernes et innovantes, avec plus de crédits pour la recherche, pour l'innovation, pour le renouvellement et l'accélération de nos grands programmes d'armement. Elle prévoit également un important programme de transformation et de modernisation du ministère, afin de garantir que chaque euro soit investi le plus efficacement au service de nos forces armées.

Exemples :

- Recherche et développement : augmentation du budget consacré aux études et à l'innovation de 730 millions d'euros aujourd'hui à 1 milliard dès 2022 ;
- 1,8 milliard d'euros en moyenne seront consacrés chaque année à la préparation des programmes d'armement futurs (études de conception concernant l'aviation de combat du futur, le char de combat du futur, le successeur du *Charles-de-Gaulle*) ;
- Modernisation du ministère : 16 chantiers de modernisation du ministère portant notamment sur la conduite des programmes d'équipement, le maintien en condition opérationnelle, l'innovation, la numérisation, l'organisation centrale et territoriale du ministère, les soutiens aux forces.

Avec sincérité et réalisme, le projet de loi de programmation militaire 2019-2025 établit et mobilise des ressources à la hauteur des ambitions et des enjeux qui touchent directement à la sécurité et à la défense des Français, aujourd'hui et demain. Ce projet de loi ouvre la voie à des armées modernes, agiles, résilientes, protectrices, tirant pleinement parti de leur remontée en puissance.



4. UNE DÉCISION ATTENDUE ET INDISPENSABLE : ARMER NOS DRONES

« Les drones armés permettront d'allier en permanence la surveillance, l'endurance dans la discrétion et la capacité de frappe, au moment le plus opportun. »

Florence Parly, Toulon, 5 septembre 2017

Annoncé par Florence Parly en septembre 2017, l'armement des drones permettra à la France d'intervenir plus directement, rapidement et précisément sur les théâtres d'opération extérieurs. Au Sahel, sur un territoire grand comme l'Europe, l'usage de drones armés, endurants et silencieux, sera particulièrement utile pour atteindre des cibles précises et mieux protéger nos militaires, tout en préservant le potentiel technique de nos avions de combat.

Intégralement pilotés depuis les théâtres d'intervention où ils sont en mission, les drones seront soumis aux mêmes règles d'engagement rigoureuses que nos avions de combat.

5. L'EUROPE DE LA DÉFENSE SE CONCRÉTISE

« Qu'est-ce que l'Europe de la défense ? Je la résumerai ainsi : un pari presque impossible, mais un pari indispensable. »

Florence Parly, Dîner des ambassadeurs, 29 août 2017

Lors de son discours à La Sorbonne, le 26 septembre 2017, Emmanuel Macron a fixé une ambition pour l'Europe, une ambition qui passe nécessairement par l'Europe de la défense. Les alliés et voisins européens de la France subissent les mêmes menaces, partagent les mêmes valeurs, sont confrontés aux mêmes difficultés : afin de garder pleinement notre supériorité opérationnelle et de répondre plus fortement à ceux qui menacent notre sécurité, l'Europe de la défense est nécessaire.

- **Le Fonds européen de défense : une application concrète de l'Europe de la défense**

Avec la décision en juin 2017 de créer un Fonds européen de défense, pour la première fois le budget de l'Union européenne intervient dans le domaine de la défense. Doté de moyens exceptionnels qui atteindront 5,5 milliards d'euros par an à terme, le Fonds européen de défense permettra un investissement massif dans la recherche et le développement de capacités communes, notamment le drone MALE européen.

- **Coopération structurée permanente : les premiers projets voient le jour**

Démontrant une prise de conscience des États européens de la nécessité de s'allier face à des menaces communes, la coopération structurée permanente permettra d'agir ensemble autour de projets identifiés, concrets et fédérateurs afin de répondre aux besoins opérationnels et capacitaires des armées européennes ainsi que de servir et protéger les citoyens de l'Union européenne. Le projet « mobilité militaire » permettra ainsi d'améliorer la mobilité des

forces en Europe, qui est devenue un enjeu clef, à la fois pour sa contribution à la posture de réassurance de l'OTAN à l'Est et pour les opérations et missions de l'UE. Le projet EUFOR CROC, quant à lui, doit permettre de faciliter la génération de force en cas de déclenchement d'une opération européenne.

▪ L'IEI se concrétise

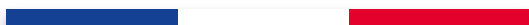
Lors de son discours à La Sorbonne en septembre 2017, le Président de la République a annoncé la création de l'Initiative européenne d'intervention (IEI). L'IEI vise à permettre, avec les États qui le peuvent et les États qui le veulent, en dehors des cadres institutionnels stricts, de faire naître une culture stratégique européenne et de renforcer la capacité des Européens à agir ensemble. En créant un lien direct entre les structures de planification et de conduite des opérations des pays concernés, elle se distingue par son ambition résolument opérationnelle et complète ainsi les autres dispositifs mis en place pour l'Europe de la défense.

▪ Des coopérations industrielles historiques

En avril 2018, la France et l'Allemagne se sont mises d'accord pour mener en commun le Système de combat aérien du futur (SCAF). C'est une étape majeure pour nos armées, pour l'Europe et pour notre industrie. Par cet accord, deux États s'entendent pour travailler en commun sur tout un système de combat. Cette décision concrète est une étape historique pour bâtir une autonomie stratégique européenne et consolider les industries de défense des États européens. Dans la lignée du SCAF, d'autres coopérations industrielles voient le jour, notamment entre la France et l'Allemagne autour de l'Eurodrone, le char de combat du futur ou la patrouille maritime européenne.



Ces engagements européens s'articulent avec une présence française déterminée au sein de l'OTAN, notamment dans le cadre de la présence avancée renforcée de l'OTAN (*enhanced Forward Presence*) où plusieurs missions sont menées à échéance régulière, comme récemment en Estonie et en Lituanie.



6. UN PLAN FAMILLE, PARCE QUE LE MÉTIER DE MILITAIRE EST À PART

« Il n'y a pas de soldats forts sans familles heureuses. »

Florence Parly, Balard, 14 septembre 2017

Face aux aspirations des militaires, de leurs familles et des civils du ministère, Florence Parly a décidé de la mise au point d'un plan ambitieux : 300 millions d'euros sur 5 ans et 70 % de ses mesures seront appliquées dès 2018.

Ce Plan Famille répond aux besoins concrets des soldats et de leurs familles. Il porte des mesures qui amélioreront directement leur quotidien : du wifi partout, des communications plus faciles, des places supplémentaires en crèche, davantage de logements et des meilleures conditions d'hébergement.

Ce plan, c'est aussi une mesure phare pour améliorer réellement la mobilité : 80 % des ordres de mutation donnés au moins 5 mois avant la date d'affectation.

C'est un plan concerté avec toutes les instances représentatives et les associations, et qui fera l'objet d'un suivi très strict.

7. TRANSFORMER ET MODERNISER LE MINISTÈRE

▪ Moderniser le MCO aéronautique

« Payer plus pour voler moins : ce n'est pas précisément une situation à laquelle je me résous. »

Florence Parly, Base aérienne 105 d'Évreux-Fauville, 11 décembre 2017

La ministre des Armées a annoncé un plan de modernisation du MCO aéronautique pour augmenter la disponibilité de nos avions qui restait constante et faible alors même que le prix des heures de vol augmentait. Cette situation était d'autant moins tenable que tous les techniciens en charge du MCO aéronautique mènent un travail remarquable et intense.

Le problème du MCO ? Pas les mécaniciens des armées, dont le professionnalisme et l'engagement ne sont plus à démontrer. Mais son organisation. Pour y remédier, Florence Parly a annoncé un plan de rénovation du MCO aéronautique :

- Création d'un service unique interarmées, la DMAé, sous l'égide du CEMA, pour gérer toute la maintenance aéronautique. Cette direction aura recours à des contrats longs et globaux qui responsabiliseront les industriels ;
- Meilleure coordination des relations entre ministère et industriels avec des plateaux industrie-forces et guichets logistiques industriels sur toutes les bases aéronautiques ;
- Lancement de la réflexion pour donner plus de liberté d'action et d'achats au SIAé avec un engagement clair : le SIAé restera public.

- **Des chantiers de transformation du ministère**

Le ministère des Armées continue sa mue pour simplifier les usages, être plus attractif et faciliter la vie de ses usagers comme de tous ceux qui y travaillent. La modernisation du ministère menée par Florence Parly est une modernisation choisie, pour adapter le ministère aux pratiques de ceux qui y travaillent et le font vivre au quotidien. Autour de 16 chantiers de modernisation, le ministère pourra ainsi être plus digital, plus simple et plus accessible.

8. LES SUCCÈS FRANÇAIS À L'EXPORT

« Je serai l'avocate infatigable de nos exportations. Je me battrai pour chaque prospect, pour chaque appel d'offres. Je peux vous dire que partout dans le monde, je serai présente chaque fois que l'intérêt de la France sera en jeu. »

Florence Parly, universités d'été du MEDEF, 29 août 2017

- **Des succès importants à l'export : Rafale, VBCI, corvettes Gowind, NH 90, programme Scorpion**

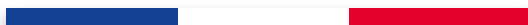
Dans le prolongement des relations établies avec nos États partenaires, depuis juin 2017, la France a réussi de nombreux succès à l'export. En Inde comme aux Émirats arabes unis, les savoir-faire français sont reconnus et nos technologies se diffusent. Avec ces succès, c'est aussi le rayonnement de la France dans le monde et sa capacité à se faire écouter de ses alliés qui sont accrus.

- **Un tissu économique primordial dans nos territoires**

L'industrie de défense représente 200 000 emplois, répartis dans des grands groupes comme dans 4 000 PME partout en France. Les succès à l'export permettent d'entretenir ce tissu industriel, de consolider et d'attirer des emplois tout en maintenant un haut niveau de compétences et de savoir-faire.

- **La garantie pour nos industriels d'être en mesure d'innover**

L'exportation pousse sans cesse nos industriels à chercher les meilleures solutions et à répondre au mieux aux évolutions technologiques imposées par les nouveaux types de conflit. L'activité crée des ponts entre les industries et pousse les grands groupes à intégrer des technologies venues de *start-up* et de PME dans leurs équipements.



9. L'INNOVATION DURABLEMENT INSTALLÉE DANS L'ADN DU MINISTÈRE

« Nous devons innover, innover toujours, pour obtenir les meilleurs équipements, les meilleurs pare-feu et les meilleures technologies. C'est à cette condition unique que nous garderons notre souveraineté. S'emparer du tournant de l'innovation, c'est avant tout assurer notre sécurité et notre supériorité stratégique. »

Florence Parly, Chaire de l'économie de défense, 16 novembre 2017

▪ Une augmentation du budget dédié à l'innovation porté à 1 milliard d'euros d'ici 2022

Thème central de l'action de Florence Parly, les moyens consacrés à l'innovation sont portés à 1 milliard d'euros par an dès 2022, soit +33 % par rapport au budget actuel (environ 730 millions d'euros). Axe spécifique de la LPM, l'innovation contribue aussi à la transformation du ministère, en intégrant aussi le numérique dans son fonctionnement. Par exemple, la réforme de la DGA facilitera les processus d'acquisition des équipements en les rendant plus accessibles aux entreprises, grands groupes ou TPE/PME, en y intégrant pleinement l'innovation.

▪ Une nouvelle Agence de l'innovation du ministère des Armées

Le 16 mars 2018, Florence Parly a annoncé la création d'une « agence de l'innovation ». Elle a pour objet de piloter, de manière cohérente et ambitieuse, l'action et les moyens du ministère en matière d'innovation, en donnant aussi un droit à l'erreur. C'est donner à la France l'ambition de créer un acteur visible et identifié, sur la scène nationale comme internationale, dans le domaine de l'innovation de défense. Tournée vers l'économie civile, elle fera aussi le lien entre le ministère, les milieux académiques, les ingénieurs, l'industrie et les *start-up*.

▪ Def'Invest, un fonds d'investissement, trait d'union entre le secteur privé et le monde de la défense

Doté d'un budget initial de 50 millions d'euros, Def'Invest s'adresse aux *start-up* et aux PME. Il allie l'expertise technologique de la DGA à l'expérience d'investisseur de Bpifrance. L'objectif : entrer au capital d'entreprises ambitieuses et de pépites technologiques dans le domaine de la défense, pour les accompagner, les conseiller et les aider dans leur développement. Grâce à Def'Invest, les *start-up* françaises les plus innovantes disposeront d'un fonds d'investissement offrant une solution nationale à nos entrepreneurs et contribuant à l'attractivité de la France.

▪ Ambition numérique et création de la DGNum : mener à bien la révolution numérique dans le ministère des Armées

Le numérique structure aujourd'hui tous les usages tant dans les quotidiens que sur les théâtres d'opération. La transformation numérique et la digitalisation offrent des opportunités immenses, que le ministère des Armées ne pouvait pas rater. Pour faciliter les démarches, simplifier les pratiques et rendre le ministère plus accessible et plus attractif, une « Ambition numérique » a été présentée fin 2017 et, quatre mois plus tard à peine, le ministère des Armées a été le premier ministère à présenter un plan d'action complet et concret pour la transformation

numérique. Afin d'orchestrer cette révolution numérique au sein du ministère, Florence Parly a annoncé la création d'une Direction générale du numérique et des systèmes d'information et de communication, la DGNum.

▪ Intelligence artificielle: un budget dédié de 100 millions d'euros par an

L'intelligence artificielle (IA) structure de plus en plus nos usages et nos pratiques quotidiennes. Conformément aux orientations du Président de la République, Florence Parly a annoncé en mars 2018 l'investissement de 100 millions d'euros par an dans le recrutement de nouveaux experts et le développement de ce secteur prioritaire pour la défense de notre Nation. Aide à la décision, analyse massive de données, autonomie renforcée, l'IA permettra aux militaires français de se délester des tâches les plus dangereuses et les plus fastidieuses.

10. AU CONTACT DES PERSONNELS CIVILS ET MILITAIRES DU MINISTÈRE

« Aller à la rencontre de chacun, leur parler, partager avec eux un peu de leur quotidien, voilà ma méthode. Quels que soient les postes ou les fonctions que j'ai occupés, je n'en ai pas varié: je veux d'abord connaître ceux pour qui j'œuvre, je veux discuter avec eux, je veux les comprendre. »

Florence Parly, Balard, 31 octobre 2017

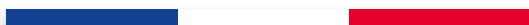
Dès son entrée en fonction, Florence Parly, nommée ministre des Armées en juin 2017, a tenu à aller à la rencontre des militaires et des personnels civils de la défense.

Régiments, bases navales, bases aériennes, emprises de la DGA, organismes du soutien, écoles et centres de formation, forces en OPEX, Sentinelle, frégates à la mer, pôles de coopération... Ce sont au total 122 déplacements effectués par Florence Parly en France et à l'étranger, dont une cinquantaine auprès des forces, un agenda qui a permis à la ministre de prendre la mesure des enjeux de la défense et d'agir concrètement et rapidement.

Le SNU: un projet fédérateur pour notre jeunesse

La jeunesse française a soif de sens et d'engagement. Service militaire volontaire, Journée défense et citoyenneté, réserve... : le ministère des Armées est au cœur des dispositifs qui permettent de répondre à cet appel de notre jeunesse. C'est donc naturellement qu'il va jouer pleinement son

rôle pour le Service national universel (SNU). Le SNU donnera à tous les jeunes une possibilité de s'engager pour leur pays, il concernera toute une classe d'âge et permettra à une génération entière de se comprendre et de se connaître. Il aidera à tisser le lien social nécessaire pour la société française.





**1 AN DE SERVICE,
1 AN D'ACTION**



